

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 18 Anglais 4			
Code	ARPB2B18ANGL	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Georg PAULS (georg.pauls@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans la continuation de l'unité "Anglais 3" du premier quadrimestre. Le cours développe de façon systématique les connaissances nécessaires dans la communication publicitaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Les objectifs sont en conformité avec les niveaux B1/B2 tels que définis par le "cadre européen de référence". Les objectifs

détaillés peuvent être téléchargés à l'URL suivante :

<http://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr/cef-ell-document.pdf>

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant aura acquis les savoir-faire correspondant au niveau B1/B2 du cadre européen

de référence dans sa déclinaison professionnelle spécifique :

- I. analyser de manière fine les arguments développés en réunion sur un sujet relevant de la publicité
- II. dégager l'argumentation d'un message écrit spécialisé relevant des domaines précités
- III. converser avec un partenaire dans des contextes relevant de la publicité en défendant ses propres opinions
- IV. produire des messages écrits de type rapport ou résumé en développant une argumentation différenciée

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ARPB2B18ANGLA Anglais 2

24 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

- Introduction au langage du marketing. Les techniques promotionnelles
- L'infographie et l'e-mail
- Les blogs et les podcasts (y compris production personnelle)

Grammaire : révision de quelques notions essentielles de la grammaire du verbe

Compréhension à l'audition : entraînement systématique

Démarches d'apprentissage

- Approche inductivo-déductive classique
- Utilisation des nouvelles technologies
- Évaluation continuée
- Mise à disposition de ressources supplémentaires via la plateforme Claroline

Dispositifs d'aide à la réussite

- site web : <http://www.wallangues.be>
- explications individuelles en cas de nécessité

Ouvrages de référence

Ouvrage conseillé : Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English, Oxford, 2015 (9e édition)

Supports

- Syllabus accompagnant le cours magistral
- Site ConnectED pour chaque cours comprenant documents et passages d'audition

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprendra le travail journalier pour 60% de la note. L'examen de fin d'année interviendra pour 40%. Il sera accordé une importance plus grande à la correction grammaticale du message. L'accent sera mis sur l'audition et sur l'élocution.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	60	Evc	0
Période d'évaluation			Exe + Exo	40	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Tous les travaux doivent être remis exclusivement par la plateforme ConnectED. Tout travail non remis dans les temps sera sanctionné d'un zéro.

Toute absence non justifiée à une interrogation sera également sanctionnée par un zéro.

Le travail journalier sera neutralisé lors d'une épreuve en Q3.

Toute épreuve ou partie d'épreuve non présentée sans motif valable entraînera la mention "pas présenté" pour la totalité de l'UE.

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.

Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).